



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-092 / 7-5-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 12 juillet 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, A. BLANCANEAUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, C. STELLA, N. TAMBORINI.

Représentés : B. SARRAT, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Absents : J-L. BALLY, N. CHARLETY, A. COLLIN, J. VIAL.

La secrétaire de séance désignée est Ghislaine FAVRE.

OBJET : FINANCES : Education-Enfance - Subventions pour des projets d'action éducative (PAE) pour des écoles publiques

Rapporteur : Corinne Mollier-Sabet

EXPOSE : Les projets éducatifs et pédagogiques (sorties, classes vertes, classes de mer, classes transplantées) sont déposés entre septembre et février et financés dans la limite de 40 euros par élève de maternelle et 50 euros par élève d'élémentaire.

Cette année une enveloppe de 52 560.00 euros a été votée pour l'ensemble de ces projets. 48 358 euros ont été répartis pour les projets déposés aux mois de novembre et février.

A ce jour il reste à répartir, 4 201 euros.

Il est proposé de verser un complément de financement à l'école de Jules Ferry pour le projet pédagogique « Vulcania ».

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission Education Enfance Famille Jeunesse du 05 avril 2018

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- De verser la subvention suivante :
 - 232 € à l'école Jules Ferry,

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** à l'**UNANIMITE (29 POUR)** - **J-L. BALLY** absent au moment du vote
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT